

BEST-TOULOUSE - Compte-Rendu Réunion du C.D. Du 14.10.2019

Présents : Bernard Longuet, Jean-Claude Le Suavé, Andrée Novik, Martine Fedou
Michelle Larroque, Dominique-Xavier Louis, Odette Mengual

Absente excusée : Danielle Arsan

Objet de la réunion : essentiellement détermination du rôle de chacun, nomination aux postes principaux, nomination des responsables de commission.

14 h 30 : la réunion débute. Sont nommés :

- Président : Bernard Longuet (pas d'autre candidature à la présidence)
- Vice-Président : poste vacant. Pas de candidat.
- Trésorier : Jean-Claude Le Suavé
- Trésorier adjoint : poste vacant. Pas de candidat.
- Secrétaire : Odette Mengual
- Secrétaire adjointe : Andrée Novik (en charge du fichier Gestaffil)
- Webmaster, responsable R.G.P.D. Jean-Claude Le Suavé

Responsables de commissions : « *chaque commission doit avoir un responsable élu au C.D.* »

-commission convivialité Martine Fedou

- commission « relations avec la Mairie »Michelle Larroque
(c.à.d. Colis de Noël et repas de fin d'année, opération « séniors et + qui implique
3 réunions/an, suivi relatif à la Maison des Associations

- EfformipBernard Longuet

Référents des activités :

AquagymDominique-Xavier Louis

Gym..... Michelle Larroque

Tai ChiMartine Fedou

Activités plein air Andrée Novik

A noter : l'activité « danse country » va sans doute se mettre en place, tout doucement

Animateurs : Ghislaine et François Matringe, Andrée Novik, Angel Gil, Martine Fédou,
Bernard Longuet, Marie-Christine Le Suavé.

Plus deux « pro » pour Tai Chi et Gym.

Jean-Claude Le Suavé propose la création d'une commission de la communication.

Une discussion s'engage. La communication dont chacun comprend l'importance, demande à être renforcée, et s'effectuer par le double canal des mails (le R.G.P.D. n'empêche cela en aucune manière, les envois devant être faits en CCI pour respecter la confidentialité) et du site internet.

À suivre.

Échange sur l'utilité – ou non – de garder salle et bureau à Malbec, et aussi une « entrée »

à la Maison des Associations. Décision : on garde les deux. Cotisation modeste concernant l'usage de locaux à la Maison des associations ;

Démarches à faire (documents à remplir) auprès de :

- la Préfecture (Cerfa à compléter, divers documents à envoyer)
- la banque (nouveaux statuts, C.R. AG déclaration à Préfecture etc....)

La secrétaire s'en occupe.

Dernière indication du Président :

Les prochaines réunions du C.D. auront lieu au même endroit (salle médiathèque)

les 9.12 - 9.03 - 8.06 même heure

17 h - la séance est levée.

La secrétaire
Odette Mengual